

Tarifs de pension 2018/2019

Vu la loi du 13 août 2004,

Vu le décret 2006-753 du 29 juin 2006

Vu la décision de commission permanente de la Région Normandie du 23 avril 2018,

Vu l'information en conseil d'administration du 02 juillet 2018.

Les tarifs de forfaits pour les élèves sont fixés et répartis comme suit

	INTERNES	DEMI-PENSIONNAIRES	
		5 jours	4 jours
2018/2019	1 327,00 €	508,00 €	456,00 €
07/01 au 01/04/2019 (11 semaines - 55 jours)	405,50 €	155,00 €	139,00 €
22/04 au 01/07/2019 (11 semaines : 55 jours)	405,50 €	155,00 €	139,00 €
03/09 au 17/12/2018 (14 semaines - 70 jours)	516,00 €	198,00 €	178,00 €

VERIFICATION

1 327,00 €

508,00 €

456,00 €